

Paris, le 21 septembre 2017

Monsieur Benoit Vignon
Directeur Général des Services à Bord
Newrest Wagons-Lits France
17 Rue André Gide
75015 Paris

Lettre remise en main propre et par courriel

Objet: Notification de dénonciation de l'accord relatif sur les Instances Représentatives du Personnel et le droit syndical.

Monsieur le Directeur,

En ma qualité de Secrétaire Général de l'Union FO de la restauration ferroviaire signataire de l'accord d'entreprise relatif aux Instances Représentatives du Personnel et le droit syndical signé le 30 avril 2015, je vous informe, par la présente, que notre organisation syndicale dénonce cet accord conformément à son l'article 2.

Cette dénonciation mettant en cause la validité de l'accord, nous vous demandons d'engager au plus vite une négociation en vue de la conclusion d'un nouvel accord conformément aux dispositions de l'article L. 2261-10 du Code du travail.

Veillez agréer, Monsieur Benoit Vignon, mes sincères salutations.

Le secrétaire général
Jean-Marc Staub



*Reçu en main propre
21.09.2017*

